

# Communiqué de presse

## Le dispositif Orchestre à l'école lancé à Faverges-Seythenex

**Pour faciliter l'accès à la culture pour tous les enfants,  
la commune de Faverges-Seythenex a lancé depuis la rentrée de  
septembre un nouveau dispositif : l'orchestre à l'école.**

*Organisé en partenariat avec l'Ecole des Arts Vivants, ce dispositif concrétise la  
volonté de la Municipalité de favoriser l'égalité des chances.  
La remise des instruments aux élèves s'est déroulée le 4 novembre  
à l'école René Cassin et à l'école de Seythenex.*

### Un orchestre dans chacune des écoles de Faverges-Seythenex

Le dispositif d'orchestre à l'école est initié par la Municipalité de Faverges-Seythenex et mis en œuvre en partenariat avec l'Ecole des Arts Vivants qui en assure le pilotage. Il prévoit un enseignement musical collectif grâce à l'intervention des professeurs de l'Ecole des Arts Vivants sur le temps scolaire, en collaboration avec les enseignants impliqués dans le dispositif.

Trois classes sont inscrites dans le dispositif et ont choisi leur forme d'orchestre :

- Ecole René Cassin : orchestre mixte cordes et harmonie – classe de Mme Bourdeaux – CE2
- Ecole de Seythenex : orchestre mixte cordes et harmonie – classe de M. Lathuraz – CE2/CM1/CM2
- Ecole Ginette Kolinka : batucada – classe de Mme Beauvivre – CM1

Les cours se déroulent à raison d'une heure par semaine pour la batucada\* et deux heures par semaine dans chacune des classes ayant choisi l'orchestre cordes et harmonie.

Le dispositif est établi pour trois ans.

Pour cette année 2024/2025, 68 enfants sont concernés par l'orchestre à l'école.

*\* Les cours se déroulent à l'Ecole des Arts Vivants, les instruments de percussion utilisés pour la batucada, pour certains très imposants, ne peuvent être déplacés facilement.*

### Calendrier de mise en œuvre

La Municipalité a présenté ce projet à l'Ecole des Arts Vivants en septembre 2023. L'association, portée par sa présidente Guénaëlle Jacinto et sa présidente Caroline Elsen, a tout de suite adhéré au projet avec enthousiasme.

Trois propositions d'orchestre ont été présentées au directeur et aux directrices des trois écoles de la commune puis discutées en conseil des maîtres, croisées ensuite avec les enseignants partants pour s'engager dans le projet, les contraintes horaires, les disponibilités des professeurs de musique...

Le projet a été finalisé fin juin 2024 avec les enseignants, la Municipalité, l'École des Arts Vivants et Raphaël Grossiord, conseiller pédagogique départemental de l'Éducation nationale.

Le 26 juin 2024, le conseil municipal de Faverges-Seythenex a validé à l'unanimité l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 37 000 euros à l'École des Arts Vivants pour l'achat des instruments.

#### **Lancement à la rentrée de septembre 2024 :**

- Les élèves de Mme Beauvivre à l'école Ginette Kolinka ont commencé à jouer dans leur batucada le 9 octobre.
- Les élèves de M. Lathuraz à Seythenex et de Mme Bourdeaux à l'école René Cassin ont testé les instruments en octobre : clarinette, flûte, violon, cor, cornet, trombone et euphonium (tuba ténor). Chaque élève a eu la possibilité d'exprimer trois choix d'instruments qu'il souhaitait jouer. Durant les vacances de la Toussaint, la répartition des instruments a été effectuée en fonction de ces choix par l'École des Arts Vivants en lien avec les enseignants.
- La remise des instruments s'est effectuée le lundi 4 novembre, au retour des vacances.

**A venir :** un concert réunissant les trois orchestres sera donné en fin d'année scolaire.

#### **Financement**

- **Fonctionnement**

La commune de Faverges-Seythenex assure le financement des charges de fonctionnement correspondant à la rémunération des enseignants de l'École des Arts Vivants, pour un montant annuel estimé à 20 000 euros.

- **Achat des instruments**

L'achat des instruments (établi sur un prévisionnel de départ fixé à 80 000 euros) se répartit entre :

- une part communale de 37 000 euros
- une subvention du Conseil départemental de 39 000 euros
- une subvention demandée auprès de l'association « Orchestre à l'école ».

#### **Les bienfaits de l'orchestre à l'école**

Les exemples d'orchestre à l'école déjà en cours en Haute-Savoie montrent qu'au-delà de l'objectif de donner accès à la pratique musicale au plus grand nombre, ces temps partagés d'apprentissage de la musique enrichissent fortement le parcours d'éducation artistique et culturel des enfants. Ils constituent un levier pédagogique fort, permettant de développer de nombreuses compétences scolaires et transversales propices à l'épanouissement intellectuel, culturel et émotionnel des élèves. Ils contribuent à une évolution positive du climat scolaire, à des échanges plus nombreux et diversifiés, que ce soit entre enfants, avec les adultes, inter-classes et inter-écoles.

La pratique d'un instrument de musique présente ainsi de multiples avantages pour un enfant. Elle permet l'acquisition de valeurs morales telles que :

- La persévérance
- La rigueur
- La créativité
- La confiance en soi
- La capacité à écouter l'autre
- L'intégration dans un groupe.

Ces valeurs, essentielles pour vivre en société, influent positivement sur l'ensemble des activités des élèves.

Dans son intervention lors de la remise des instruments le 4 novembre, le Maire de Faverges-Seythenex a expliqué aux enfants combien il était heureux d'assister aujourd'hui à cette remise d'instruments. « *Ce projet,*

mes collègues adjoints et moi l'avons décidé pour donner aux enfants la possibilité de jouer d'un instrument. Si nous-mêmes, enfants, avons eu des professeurs de musique, avec la possibilité de jouer d'un instrument que l'on garde auprès de soi pendant trois ans, cela aurait été une belle chose. Cette période d'apprentissage de la musique peut vous apporter beaucoup, le plaisir de jouer d'un instrument, de découvrir la musique, de jouer dans un groupe, la notion de partage... C'est important pour nous de vous apporter le maximum et cela contribue à ce que vous soyez plus tard des citoyens responsables. C'est essentiel et je remercie vos professeurs pour leur engagement dans ce projet, la présidente, la directrice et les professeurs de l'École des Arts Vivants qui sont là à vos côtés pour vous accompagner dans cette aventure».



Remise des instruments à l'école de Seythenex  
Cours de batucada à l'École des Arts Vivants